



A R R E T E n° 2025-1806

Le Maire de MULHOUSE

VU l'article L 2122-18 du Code Général des Collectivités Territoriales

VU l'article L 2122-32 du Code Général des Collectivités Territoriales

Arrêté

Monsieur Jason FLECK
Conseiller Municipal de Mulhouse

est délégué dans les fonctions d'officier d'état civil pour procéder à la célébration du mariage
de :

Monsieur Michaël Nicolas HORN et Madame Léonie Clara Elisabeth HEBERT

le 18 octobre 2025 à 10h40

Fait à Mulhouse le 25 juillet 2025

Le Maire

Michèle LUTZ

Destinataires

- Bureau des mariages (2)
- M. le Conseiller Municipal
- M. le Procureur de la République de Mulhouse
- M. le Sous-Préfet de l'arrondissement de Mulhouse

Copie à :

- DRH (Ressources Humaines)
- DAJCP (Affaires Juridiques)
- DMG (Affichage)
- DSG (Registre des arrêtés)